

# Vivre à SALLES

PRINTEMPS 2022 JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

P.4

## SALLES

# PRÉSERVE SON PATRIMOINE



**P.13** DOSSIER

Salles  
s'ouvre au monde



**P.8** SALLES EN ACTION

Un budget 2022  
parfaitement maîtrisé



**P.10** GRAND ANGLE

La démocratie  
participative

## Chères Salloises, Chers Sallois,

**L**e 24 février dernier, en violation de toutes les règles du droit international, la Russie a décidé d'envahir l'Ukraine, un pays démocratique et souverain, engendrant un exode massif de femmes, d'hommes et d'enfants fuyant les zones de combat.

La commune de Salles s'est mobilisée très rapidement pour fournir une aide aux réfugiés en appui à la protection civile. **Nous tenons à remercier très chaleureusement tous nos concitoyens qui ont répondu à l'appel aux dons et qui se sont proposés pour fournir des solutions d'hébergement d'urgence.** Nous associons bien entendu à ces remerciements tous les élus et agents municipaux qui se sont mobilisés en faveur de cette opération d'entraide extrêmement importante.

**À Salles, la solidarité n'est vraiment pas un vain mot !**

Aujourd'hui nous nous tenons à la disposition des services de l'État qui pilotent les opérations d'accueil et qui nous solliciteront selon les besoins et le nombre d'arrivées sur le département.

Lors du conseil municipal du mois d'avril, nous avons voté le budget de la commune pour l'année 2022. Celui-ci atteint un montant de 15 539 230 € en fonctionnement et en investissement. Toutefois si le budget de fonctionnement évolue raisonnablement de 2.29%, un effort particulièrement important a été fait en investissement avec un budget de 5 757 504 € en progression de 57.01 %.

**Ce budget extrêmement volontaire va nous permettre de démarrer des**

**investissements très importants pour le développement de notre commune,** comme la rénovation totale de la salle des fêtes ou bien encore les premiers travaux issus du schéma directeur des pistes cyclables. La mise en sécurité du château débutera par des réfections de toitures et l'organisation des premiers chantiers citoyens sur le site.

Prochainement, nous allons avoir l'occasion de nous réunir pour inaugurer les nouveaux jardins familiaux, le terrain d'honneur du stade Jean-Pierre Rodriguez et les travaux importants réalisés au stade Raymond Brun. Avec des mesures sanitaires allégées et l'arrivée des beaux jours, nous espérons vous y retrouver nombreux comme lors de toutes les manifestations sportives et culturelles qui vont être proposées dans les mois à venir.

La cérémonie commémorative du 8 mai 2022 accueillera une grande exposition sur la place du champ de foire et dans la salle des fêtes en partenariat avec l'association MVCG (Military Vehicle Conservation Group) Aquitaine.

Pour la première fois, nous célébrerons le 14 juillet dans l'enceinte du château de Salles avec un banquet républicain et le concert des Escapades musicales.

Bien d'autres moments festifs vous attendent et vous les découvrirez dans le Flash infos inséré dans ce journal.

À très bientôt

*Bruno Bureau*, Maire de Salles

*Nadège Dosba*, 1<sup>ère</sup> adjointe



### 03 EN IMAGES

### 04 SALLES EN ACTION

### 10 GRAND ANGLE La démocratie participative salloise

### 12 SALLES ET LE VAL DE L'EYRE

### 13 DOSSIER Salles s'ouvre au monde

### 16 SALLES ET VOUS

### 22 ÉTAT CIVIL

### 23 TRIBUNES LIBRES

### 24 AGENDA

## MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SALLES

Édité par la commune de Salles :  
4 place de la Mairie, 33770 Salles  
05 57 71 98 60  
contact@ville-de-salles.com

Directeur de la publication :  
Bruno BUREAU

Rédaction : Mairie de Salles,  
Page Publique

Réalisation : Page Publique

Impression : imprimerie Laplante

Crédits photos : Commune de Salles,  
Adobe Stock, Gil Félip, Tonio

Dépôt légal : Avril 2022

Tirage à 3 700 exemplaires sur papier PEFC  
Dépôt légal à parution ISSN 2606-0868



## MARCHÉ DE NOËL

Le traditionnel marché de Noël, organisé cette année sous chapiteau chauffé, a rencontré un franc succès avec plus de 4000 visiteurs sur les 3 jours d'ouverture, les 10, 11 et 12 décembre 2021 !



## SOIRÉE DE LA ST PATRICK

Samedi 5 mars 2022, la salle des fêtes a résonné au son des chansons interprétées par le groupe toulousain Cauldron. Ce sont plus de 200 personnes qui ont participé à la première édition de la soirée de la St Patrick, organisée en partenariat avec les associations salloises Ninsémou et l'USS Rugby.



## SÉJOUR ESCALE À LA MONTAGNE

Du 20 au 26 février 2022, ce sont près de 45 jeunes de 8 à 14 ans qui ont eu la chance de partir en séjour à la Montagne, au Mourtis. Véritable bol d'air pour l'ensemble des jeunes, ce séjour leur aura permis de découvrir la vie en collectivité, de prendre plaisir à découvrir des activités de glisse. Ils ont également visité le village de Saint-Bertrand-de-Comminges, à travers une course d'orientation initiée par l'équipe d'animation municipale. La commune de Salles remercie l'ensemble des équipes, familles, partenaires et prestataires ayant permis la réalisation de ce séjour.



## DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS

Cette année encore, suite à l'annulation du repas des aînés, la municipalité a souhaité offrir un coffret gourmand à tous les Sallois de plus de 72 ans ! La distribution s'est tenue fin janvier, assurée par les élus et les membres du conseil des sages.



## UNE SALLOISE CHAMPIONNE DE LUTTE

Yéva a foulé le tapis de lutte pour la première fois il y a 8 ans, au côté de son frère Sevan, au club du Barp. Une révélation sportive qui lui a permis, depuis, d'être sacrée plusieurs fois championne d'Aquitaine. Après avoir remporté différents tournois en 2021 et 2022 (tournois National Ranking, challenge international à Négrepelisse, championnats de France minimes, ...), elle fait désormais partie de l'équipe féminine Elite Jeune Espoir de France. Elle a fini 3<sup>ème</sup> de sa catégorie le 10 avril aux championnats de France de Mulhouse. Bravo à elle pour ce beau parcours et nous l'encourageons pour ses prochaines rencontres !



Le château de Salles

# PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE



*Patrick Antigny*

adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme,  
à la Sécurité, au Patrimoine  
et aux Quartiers

**E**n réalisant l'acquisition du **château de Salles, de la tour du passeur** et en préservant **l'ancienne prison** de la place St Pierre, nous nous inscrivons dans cette démarche indispensable de préservation de notre patrimoine. Au-delà de ces achats qui fixent définitivement ces biens dans le domaine communal, ce sont les projets à venir sur ces sites qui seront importants et pour lesquels nous allons commencer, dès

cette année, un vrai travail participatif avec tous celles et ceux qui souhaiteront s'engager pour la réhabilitation de ces espaces tout en préservant leur histoire.

Des réhabilitations qui permettront également de lancer des chantiers de formation à des métiers manuels actuels ou oubliés (Compagnonnage, chantiers internationaux, ...).

**Des travaux de longue haleine, qui nécessiteront d'être novateurs pour les financer, mais qui ne pourront être qu'exaltants !**

Une commission extra-municipale patrimoine verra le jour très prochainement pour commencer le travail sur ces différents lieux emblématiques de notre commune.

« **Notre équipe se doit de partager avec vous cet avenir commun** ». Cette maxime qui m'a été transmise par mon corps professionnel d'attache est le reflet parfait de ce que doit être la préservation du patrimoine.

## QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE ? (DÉFINITION DE L'UNESCO)

L'Unesco définit le patrimoine comme « **l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir** ».

Le mot patrimoine, du latin « **patrimonium** », signifie « **l'héritage du père** », et désignait à l'origine les biens de famille que l'on avait hérités de ses ancêtres.

Au **XIXe siècle**, avec l'émergence du nationalisme et du concept d'Etat-nation, la notion de patrimoine s'étend à un ensemble de biens communs que la société a le devoir de préserver, parce qu'ils sont indissociables de l'identité même de la nation.

Le concept de patrimoine s'entend aujourd'hui dans une acception moins spécifique puisqu'il englobe les monuments, les paysages mais aussi des éléments culturels, les traditions, les langues et la gastronomie. ▀



## GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

BELIN-BELIET | LE BARP | LUGOS | SAINT-MAGNE | SALLES



## L'URBANISME À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Ces évolutions répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Vous pouvez déposer vos dossiers directement en ligne, via le guichet numérique accessible à partir du site Internet de la Ville et bénéficier ainsi d'un suivi en direct de l'évolution de votre dossier. L'instruction est alors réalisée sous forme dématérialisée. Cette démarche plus écologique rend ce service accessible à tout moment,



avec un gain de temps et d'argent, offrant également plus de transparence grâce à un circuit dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Il est néanmoins rappelé que la dématérialisation nécessite autant de rigueur dans la constitution des dossiers,

conformément au Code de l'Urbanisme. Aussi, pour garantir la qualité et la recevabilité des dossiers, il convient de préparer ces derniers en amont du dépôt. Le service AD'AU, accessible en vous connectant sur [service-public.fr](http://service-public.fr), permet à cette fin une assistance qui vous permettra de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Le service Urbanisme continue de recevoir les dossiers adressés par courrier recommandé et de vous accueillir sur rendez-vous pour les dépôts en format papier, avec les mêmes délais légaux de traitement. ▀



LIEN DE DÉPÔT DES DOSSIERS

<https://valdeleyre.geosphere.fr/guichet-unique>



### DÉSIGNATION D'UN GARDE PARTICULIER DES BOIS ET FORÊTS DE LA COMMUNE ET DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL

M. le Maire a procédé au commissionnement de M. Patrick Bourdens en qualité de garde particulier.

Il a pour rôle d'épauler les services de la Police municipale et de l'Office National des Forêts (ONF) pour constater :

- les délits et infractions portant préjudices aux propriétés situées sur l'ensemble du territoire de Salles en qualité de garde particulier des bois et forêts ;
- les infractions à la police de la conservation du domaine public routier communal (Code de la voirie routière) ;
- les infractions se rapportant à la circulation publique, notamment en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes prévues au Code de la route portant atteinte au domaine routier départemental dont le Maire est détenteur de droit.

Vous aurez peut-être l'occasion de le rencontrer prochainement.

# Protection communale



## DES ARBRES TRENTENAIRES ET REMARQUABLES

**Un seul arbre coupé et tout est dépeuplé...**

**Faire une analogie avec une citation connue n'est pas innocent. Notre commune possède, tant sur son domaine public que privé, un patrimoine arboré nécessaire et important pour la vie des habitants car il leur apporte de multiples bienfaits. Les arbres structurent et animent les paysages, favorisent la biodiversité et contribuent à la qualité de l'air et à la régulation du climat.**

Depuis plusieurs générations notre environnement proche, malgré son côté encore relativement bien préservé, est affecté par la coupe régulière d'arbres majestueux participant au bien être communal de notre village. Même si cela se passe sur une échelle de temps relativement longue, notre commune a le devoir de mettre en place dès maintenant des mesures de protection.

Pour cela, plusieurs dispositifs réglementaires existent (Codes de l'environnement, de l'urbanisme, forestier et du patrimoine, périmètre de protection du Plan Local d'urbanisme Intercommunal).

**POUR ASSURER CETTE FUTURE PROTECTION, NOUS DEVONS AUSSI COMPTER SUR VOUS.**

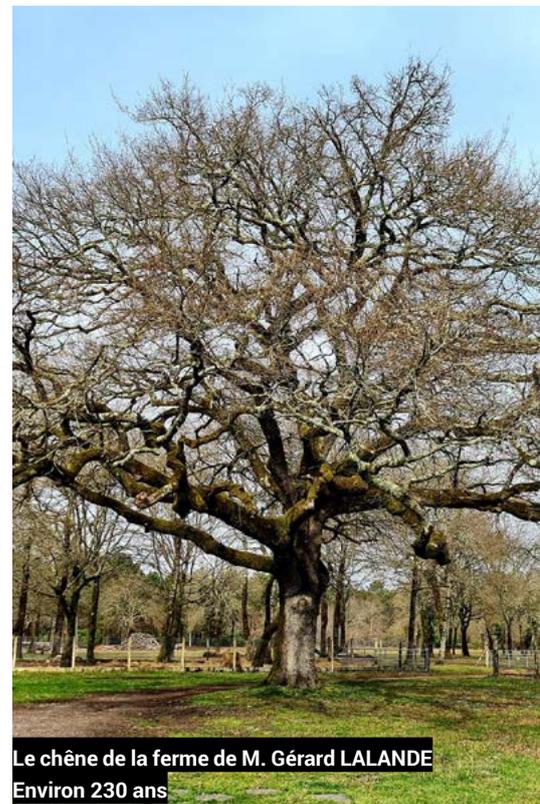
Parallèlement au recensement de nos arbres et de ceux identifiés depuis

le domaine public communal qui va démarrer cet été, nous souhaitons vous associer à l'identification d'arbres ou d'ensembles d'arbres qui vous semblent intéressants à protéger.

Nous allons également procéder à l'identification de certains sujets remarquables qui méritent une attention spécifique pour leur protection. Cette reconnaissance éventuelle au travers d'un label « Arbre remarquable de France » de l'opération « 200 arbres pour retrouver nos racines » est porté par l'association nationale A.R.B.R.E.S. en relation avec l'ONF et soutenu par différents partenaires.

[www.arbres.org/nos-partenaires.html](http://www.arbres.org/nos-partenaires.html)

Pour les plus anciens et plus majestueux, nous les proposerons dans un premier temps pour un classement au patrimoine.



**Le chêne de la ferme de M. Gérard LALANDE  
Environ 230 ans**

Dans un second temps, une fois l'inventaire réalisé, nous vous proposerons un outil d'évaluation « Le barème de l'arbre » permettant la justification de leur nécessaire protection et de les valoriser.

Nous reviendrons vers vous prochainement, le détail des actions, les fiches d'inventaires et les liens pour travailler à cette protection seront mis en ligne sur notre site internet et en version papier à l'accueil de votre mairie. ▀

## Compostage

### À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LAVIGNOLLE



Le compostage est un processus de transformation des matières organiques, qui consiste à reproduire ce qui se fait spontanément dans la nature. Sous l'action des micro-organismes (bactéries et champignons microscopiques...), la matière organique se dégrade pendant quelques mois pour se transformer en un produit comparable à l'humus, appelé compost.

Le compostage est dans les programmes scolaires des classes primaires de CE2, CM1 et CM2. Avec l'agrément de l'Inspection Académique, nous avons choisi l'école de Lavignolle qui est dans une démarche de développement

durable, comme école pilote, pour exercer l'apprentissage de ce volet de la rudologie\*.

Les élèves découvriront les gestes de tri, notamment en fin de repas à la cantine, l'usage du composteur et l'utilisation du compost au potager ainsi que toutes les déclinaisons pédagogiques contenues dans ce projet.

Le cycle naturel de la consommation des végétaux alimentaires, du jardin à l'assiette, de l'assiette au compost et du compost au jardin, sera dispensé et largement exposé par une stagiaire, ayant fait une formation ad-hoc. ▀

\* la rudologie est la science des déchets

# Concours annuel DE JARDINS ET BALCONS FLEURIS

La commune de Salles et le Conseil des Sages souhaitent relancer les concours annuels des jardins et balcons fleuris.

Cette action impulsée par les Sallois en faveur de l'embellissement de nos habitations participe également à l'amélioration du cadre de vie.

Le concours est gratuit et ouvert aux habitants de Salles et plus précisément aux personnes physiques majeures, propriétaires ou locataires.

Pour s'inscrire au concours, les candidats doivent remplir, dater et signer le bulletin de participation à récupérer à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune : ville-de-salles.com, ainsi que le règlement du concours.

Le concours comporte deux catégories :

• **CATÉGORIE 1**

Jardins fleuris visibles de la voie ouverte à la circulation du public ;

• **CATÉGORIE 2**

Balcons fleuris visibles de la voie ouverte à la circulation du public.

- Chaque candidat ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.
- Les inscriptions sont ouvertes du 18 avril au 9 mai 2022.



## JARDINS FAMILIAUX



Depuis décembre 2021, les services techniques s'attèlent à redonner vie aux jardins familiaux. Grâce à une subvention obtenue par l'État dans le cadre du programme « France Relance », le CCAS s'est engagé cette année à restructurer totalement les jardins. Ils comprennent 12 parcelles d'environ 100 m<sup>2</sup> organisées en 3 îlots de 4 parcelles. Des cabanons à outils construits par les services techniques, des composteurs fournis par la communauté de communes du Val de l'Eyre, des bidons de récupération des eaux de pluie et un point d'eau sont mis à disposition des jardiniers.

Ils se composent également d'un espace de rencontre et d'échanges avec des tables de pique-nique et une zone « barbecue » qui favorise la mise en place d'événements et d'animations.

En avril 2022, 7 nouveaux jardiniers vont pouvoir bénéficier d'une parcelle pour pratiquer un jardinage le plus respectueux possible de l'environnement. Une parcelle est réservée au CCAS pour mener des animations et initier les bénéficiaires du CCAS au jardinage. À terme, si les animations portent leurs fruits, 4 autres parcelles seront à disposition de ces bénéficiaires. ▮



## APPEL À PROJET AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



Financé par l'Union européenne

La commune est lauréate de l'appel à projet régional pour le financement d'aménagements cyclables en Nouvelle-Aquitaine.

Concernant la création de liaisons douces issues du schéma directeur cyclable de la commune, dont une voie verte entre le bourg et le quartier du Caplanne, le montant accordé s'élève à 553 330 €. La commune va également être prochainement bénéficiaire du solde de l'appel à projet Vélo & Territoires du Programme AVELO relatif aux études d'aménagements cyclables.

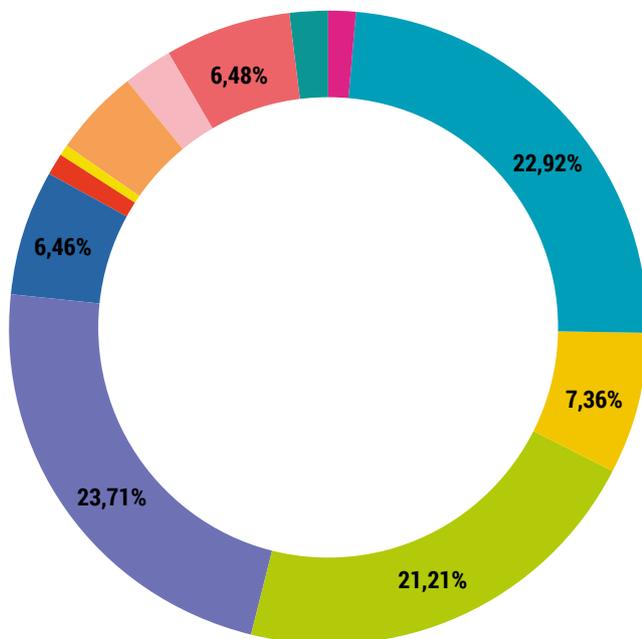
Les études menées en 2021 ont concerné les faisabilités pour la création d'une voie verte entre le Collège et le quartier du Caplanne ainsi que pour la création de liaisons douces au centre-bourg. Ces études ont été réalisées avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du Programme CEE AVELO. ▮

# UN BUDGET 2022

*parfaitement maîtrisé*

# ET TOURNÉ VERS L'INVESTISSEMENT

Lors du conseil municipal du 4 avril 2022, Nadège Dosba, première adjointe au Maire a présenté le budget primitif 2022 à l'ensemble des élus. Moment fort de la vie municipale, la présentation du budget primitif est la traduction concrète, en chiffres, des ambitions politiques d'une majorité municipale. Toutes sections confondues, le budget 2022 s'élève à 15 539 229 €, soit 2 309 215 € de plus que l'exercice précédent avec une forte augmentation dédiée à l'investissement : + 57%.



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

5 757 503 €

+ 57,01%

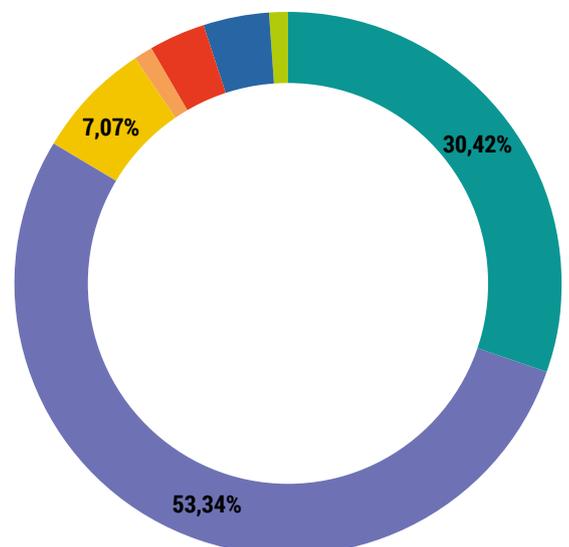
- Archives, Acquisition matériel de transport, régularisation SIAEP, Parts sociales CLAS, passage M14, Acompte 2021: 93 690 €
- Acquisitions foncières : 1 365 114 €
- Acquisition matériel et mobilier : 423 876 €
- Travaux bâtiments communaux : 1 221 324 €
- Travaux voies et réseaux : 1 319 746 €
- Sport et espaces verts : 373 331 €
- Informatique : 51 688 €
- Défense incendie et pei : 33 524 €
- Extension éclairage public : 265 960 €
- Travaux forêts : 137 250 €
- Remboursement capital : 372 000 €
- Travaux en régie : 100 000 €

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

9 781 726 €

+ 2,29%

- Charges à caractère général : 2 975 939 €
- Charges de personnel : 5 217 200 €
- Autres charges de gestion : 691 177 €
- Charges financières et exceptionnelles : 92 800 €
- Opérations d'ordre compte : 332 500 €
- Dépenses imprévues : 372 110 €
- Virement section investissement : 100 000 €



## UNE IMPOSITION STABLE

Cette année encore, le taux d'imposition de la part communale n'augmentera pas.

# LES AXES MAJEURS POUR L'INVESTISSEMENT

Le budget 2022 est marqué par une forte volonté d'investissement pour la commune (+57%).

En voici les actions majeures :

## L'ACQUISITION FONCIÈRE

**1 365 114 € dont**

- 480 000 € pour l'achat du Château de Salles
- 885 114 € pour l'achat de terrains et bâtiments

## TRAVAUX DE VOIRIE

**1 319 746 € dont**

- 681 250 € pour la réfection des ponts de Dubern et des Espiets
- 300 000 € pour la réfection et la sécurisation des routes communales
- 198 111 € pour la réalisation de la 1<sup>ère</sup> phase du Schéma Directeur des Pistes Cyclables

## PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

**75 000 €**

- pour les travaux de sécurisation des bords de l'Eyre et l'aménagement des faluns

## RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

**1 221 324 € dont**

- 380 000 € pour la mise en sécurité du Château et les premiers travaux sur la réfection des toitures
- 132 500 € pour l'aménagement du futur local du service de la Police Municipale
- 163 000 € pour la rénovation de la salle des fêtes du bourg (acoustique et thermique)

## AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

**124 000 €**

- pour l'espace cinéraire et le jardin du souvenir

## L'ACQUISITION DE MATÉRIEL

**423 876 € dont**

- Une balayeuse aspiratrice compacte pour renforcer les interventions de nettoyage du service de propreté urbaine sur les axes majeurs de la commune.
- Un désherbeur mécanique et thermique pour, notamment, l'entretien du cimetière suite à l'interdiction d'utilisation des produits désherbants.
- Un tracteur compact équipé d'un tondo déporté pour assurer la tonte des bas-côtés en zone agglomérée.
- Une première classe mobile comprenant tout le matériel informatique nécessaire (ordinateurs et tablettes). Écoliers et enseignants auront ainsi à disposition des supports informatiques offrant de nouvelles possibilités d'apprentissage.



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La ville de Salles soutient son riche et indispensable tissu associatif. Cette année, 215 000 € de subventions seront attribués à 50 associations salloises.

Ajna Yoga : 500 €  
 Amicale Des Sapeurs Pompiers : 900 €  
 Anglais Plaisir : 800 €  
 Animals'33 : 1 000 €  
 Asps33 : 500 €  
 CA Sallois : 9 000 €  
 Cafes : 575 €  
 Cantaleyre : 600 €  
 Cap Danse : 300 €  
 CLEG : 1 695 €  
 Contre Jour : 300 €  
 Creafil : 200 €  
 Cyclo Club : 460 €  
 Du Bruit En Coullisses : 4 000 €  
 Echiquier Sallois : 113 €  
 FNACA : 250 €  
 Gym Volontaire : 4 000 €

Harmonie De Salles : 59 113 € dont 39 113 € de mise à disposition de personnel  
 JSP : 500 €  
 Judo : 1 500 €  
 Karate : 1 000 €  
 La Moto Pour Tous : 300 €  
 Les Mains A La Patte : 1 500 €  
 Les Salles Raids Girls : 100 €  
 L'Eyre Des Loupiots : 280 €  
 L'outil En Main : 600 €  
 Loisirs & Joie : 500 €  
 Lou Caoudey : 300 €  
 Lous Aynats : 500 €  
 Mamou Solidarité Partage : 200 €  
 Nova Onda : 300 €  
 Raid Du Champion : 1 500 €  
 Rolleyre Club : 3 000 €  
 Salles En Vol : 710 €

Sporting Club : 2 200 €  
 Studio Danse : 3 000 €  
 Tai Chi Chuan : 500 €  
 Te Hei Matahi : 250 €  
 Tennis : 8 000 €  
 Traces Theatre Enjeux : 500 €  
 Triathlon : 550 €  
 Troupe Rebola : 1 000 €  
 Usm Volley : 1 263 €  
 USS : 32 500 €  
 V2LN : 1 500 €  
 Vovinam : 500 €  
 COSEL : 33 500 €  
 ACAD : 7 000 €  
 Comite De Jumelage : 7 000 €  
 DFCI : 7 100 €  
 Subventions exceptionnelles : 11 541 €

# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE SALLOISE



Comme nous nous y étions engagés lors des élections, nous souhaitons remettre le citoyen au cœur de l'action municipale pour que chacun soit le fondateur de notre commune de demain.

Pour cela nous voulons partager la prise de décision avec vous, au travers des quatre instances qui composent la démocratie participative salloise.



Nadège Dosba.

1<sup>ère</sup> adjointe au Maire déléguée à la démocratie participative

## LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

ÉCOUTER • CONCERTER • PRÉSERVER • AGIR

### CONSEIL DES SAGES



Renouvellement  
**AVRIL 2021**



**15 SAGES**  
+ de 55 ans



se réunissent  
**1 FOIS PAR MOIS**  
+ 1 réunion annuelle  
avec le Maire



**CANDIDATURES**

#### RÔLE

Proposer des idées et projets pour favoriser la cohésion sociale

### CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE



Lancement  
**AVRIL 2022**



**32 ADULTES**  
+ de 18 ans



**DONT 12 MEMBRES**  
de droit, appartenant à la commission municipale (associations, sports, culture et jumelage)



**ET 20 MEMBRES ÉLUS**  
parmi les représentants d'associations qui se portent candidats

#### RÔLE

Faire participer les associations à la prise de décisions et développer la dynamique inter-associative

### CONSEILS DE QUARTIER



Lancement  
**AVRIL 2022**



**80 CITOYENS**  
+ de 16 ans



**40 F 40 H**



Répartis en  
**5 CONSEILS**



**CANDIDATURES**  
+  
**TIRAGE AU SORT**  
(sur les listes électorales)

#### RÔLE

Contribuer à l'amélioration de la vie des quartiers et du bien vivre ensemble

### CONSEIL MUNICIPAL DE L'AVIS DES JEUNES



Lancement  
**OCTOBRE 2022**



**18 ENFANTS**  
9-11 ans



**9 F 9 G**



Répartis en  
**4 COMMISSIONS**



**ÉLECTIONS**  
parmi les élèves des classes de CM1 et CM2 qui se portent candidats

#### RÔLE

Faire participer les jeunes à la vie locale et les initier à la démocratie

Contact : [democratieparticipative@ville-de-salles.com](mailto:democratieparticipative@ville-de-salles.com)

+ D'INFOS [www.ville-de-salles.com/mairie/democratie-participative/](http://www.ville-de-salles.com/mairie/democratie-participative/)

## CONSEILS DE QUARTIER : CANDIDATEZ !

“ Les Conseils de quartier sont des acteurs essentiels pour l'exercice d'une démocratie locale. Ils constituent des espaces de dialogue et de concertation, pour contribuer à l'amélioration de la vie des quartiers et du bien vivre ensemble à Salles. Ces Conseils ne peuvent exister sans votre participation, alors candidatez et rejoignez le Conseil de votre quartier. »

### COMPOSITION DE CHAQUE CONSEIL

#### COLLÈGE DE CITOYENS



16 CITOYENS



8

8



3 ANS  
MANDAT

#### COLLÈGE D'ÉLUS



4 ÉLUS

+ le Maire,  
membre de droit

Conseillers municipaux  
de la majorité  
et de la minorité

### CONSTITUTION DU COLLÈGE DE CITOYENS



CANDIDATURES

- Avoir au moins 16 ans
- Résider dans le quartier pour lequel vous souhaitez candidater



TIRAGE AU SORT

- Sur la liste électorale de Salles : Si votre nom est tiré au sort, vous avez la possibilité d'accepter ou de refuser de siéger

## APPEL À CANDIDATURES

**Vous souhaitez contribuer à l'émergence de projets d'intérêt commun, vous vous sentez concerné(e) par la vie de votre quartier, vous êtes intéressé(e) par les dispositifs de participation citoyenne : candidatez pour siéger aux Conseils de quartier !**

**APPEL À CANDIDATURES OUVERT DU 11 AVRIL AU 9 MAI 2022.**

#### Comment candidater ?

- Avoir sa résidence principale à Salles et être âgé d'au moins 16 ans ;
- Remplir le formulaire de candidature ;
- Joindre une autorisation parentale obligatoire pour les moins de 16 ans.

#### Où déposer sa candidature ?

- Formulaire papier :
  - À l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h ;
  - Par courrier au 4, place de la Mairie 33770 SALLES ;
  - Par mail à : [democratieparticipative@ville-de-salles.com](mailto:democratieparticipative@ville-de-salles.com)

- Formulaire en ligne :



### LES 5 CONSEILS



- 1 Lavignolle
- 2 Larrieu, Peylahon, Argilas, Hourcet
- 3 Le Bourg, Badet, Beguey, Naz de Hé, Peybideau, Bas
- 4 Le Caplanne, Arnautille, Grollet
- 5 Le Lanot, Bilos, Le Mayne

## LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES : UN AXE MAJEUR DU PPIS 2021-2026

Le Programme Pluriannuel d'Investissement et de Service (PPIS) n° 3 de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre a été voté le 1<sup>er</sup> septembre 2021. 18 projets y sont inscrits couvrant 7 domaines de compétence sur la période 2021-2026.

Le premier volet de ce programme est la compétence scolaire : près de **10 millions d'€ TTC** seront investis par la CDC sur les 5 prochaines années.



# C'EST PARTI POUR LE CHANTIER DU COLLÈGE & LYCÉE !

**Très attendu sur le Val de l'Eyre, le chantier de ces deux équipements a démarré depuis le 11 octobre dernier, avec pour objectif une ouverture des établissements à la rentrée 2023.**

Le permis de construire est signé depuis le 15 septembre 2021. Rappelons que la carte scolaire de ces deux équipements n'est pas connue à ce jour. Le lycée sera d'enseignement général et technologique.

### QUI FAIT QUOI ?

La Communauté de Communes a lancé pour sa part, à la fin du mois d'octobre 2021, les travaux d'aménagement des parkings, de voirie et de réseaux, pour un montant de 2 300 000 € HT.

### CES TRAVAUX COMPRENNENT :

- Réalisation d'une aire de stationnement pour une trentaine de bus,
- Aménagement de 200 places de stationnement,
- Liaisons piétonnes et cyclables,
- Élargissement de la rue de Bouvreuils,
- Acheminement de tous les réseaux : électrique, eau potable, Telecom,
- Conduite d'assainissement à créer dédiée et raccordée directement à la station d'épuration .



**La Région Nouvelle-Aquitaine** finance le lycée et ses équipements. Elle est mandataire de l'ensemble de la construction de l'opération pour le compte du département.

**Le Département de la Gironde** finance le collège et ses équipements.

**La commune du Barp** met à disposition gracieusement le foncier pour 8,2ha.

### LE PROJET SES GRANDES LIGNES

- Le collège construit en R+ 1.  
Sa capacité d'accueil est de 800 élèves
- Le lycée construit en R+2.  
Sa capacité d'accueil est de 1200 élèves
- Un internat de 96 places
- Un restaurant scolaire commun au lycée et au collège
- Gymnase et espace sportif
- Surface de plancher construite : 26 280 m<sup>2</sup>



DOSSIER

# SALLES S'OUVRE AU MONDE



Aller à la rencontre des autres, apporter son aide et vivre une expérience marquante, voici les principales motivations qui ont poussé les élus sallois à engager une coopération avec la ville de Foundiougne. Dans cette commune de l'ouest du Sénégal, située dans le Sine-Saloum, certains besoins élémentaires ne sont pas satisfaits, comme le manque d'eau potable et l'absence d'assainissement, générant des maladies parasitaires et un taux de mortalité difficilement acceptables en 2022. Pour nos jeunes qui souhaitent s'investir dans des projets participatifs, voici une formidable opportunité.

En novembre dernier, une délégation d'élus sallois\* a fait le voyage à Foudiougne pour se présenter aux autorités locales et poser les bases de la coopération à venir. L'équipe salloise a pu participer à la réception des chantiers engagés par la commune de Martignas-sur-Jalle, dont elle prend le relais, assurant ainsi une continuité de présence aux côtés des Sénégalais. « On a appris beaucoup de choses, c'est important de ressentir le pays et le territoire », explique Jean-Louis Martegoute. L'élu est d'autant plus impliqué dans la démarche qu'il connaît bien le pays pour y avoir travaillé.



## L'EAU ET L'ÉCOLE

La coopération entre Salles et Foundiougne s'appuie sur deux types d'actions, la première consiste à faciliter l'accès aux services publics de base pour tous, eau et assainissement notamment, la seconde, à réhabiliter des écoles via des chantiers d'insertion.

Les actions à mettre en œuvre dans le domaine de l'eau et de l'assainissement seront conduites en partenariat avec l'Association de Coopération entre Acteurs du Développement (ACAD), chargée de rechercher les financements appropriés et de mobiliser les entrepreneurs locaux pour réaliser les travaux. Salles apportera une expertise technique et une contribution financière.

Lors du voyage de novembre, les élus ont pu constater l'importance du travail déjà accompli. Une centaine de latrines sont désormais opérationnelles, utilisables par un millier de personnes.

La nécessité de ce genre de chantier renvoie à une réalité qui interpelle. En 2022, dans une commune sénégalaise de plus de 7 000 habitants, ni l'eau potable ni l'assainissement ne sont des biens acquis. On imagine les problématiques sanitaires liées à la rareté de l'eau potable et au cheminement des eaux usées dans les rues où vivent adultes et enfants, exposés ainsi aux maladies diarrhéiques, première cause de mortalité dans ces régions.

## UNE DOUBLE SOLIDARITÉ

Sur le volet social et éducatif, les partenaires identifiés sont les Missions Locales Technowest Mérignac et Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Fin 2022, dix jeunes Français, filles et garçons âgés de 18 à 25 ans, rejoindront dix Sénégalais du même âge pour réhabiliter des bâtiments publics (école, maison de l'outil...) à Foundiougne.

Auparavant, dès juillet, les Sallois retenus par les Missions Locales apprendront à travailler ensemble sur la rénovation d'une école de Saucats. Ils iront également à la rencontre des collectivités partenaires : Commune, Département, Région.

Jean-Louis Martegoute souligne l'intérêt de ces chantiers d'insertion qui assurent une solidarité à deux niveaux : « Améliorer les conditions d'éducation côté sénégalais et ouvrir de nouvelles perspectives pour des jeunes Sallois en difficulté, qui auront l'occasion d'apprendre des techniques et d'échanger leurs expériences tout en découvrant une autre réalité sociale et économique ». L'élu insiste sur l'intérêt de ces échanges culturels et humains, « des expériences enrichissantes qui participent aussi de l'entraide des peuples ».

## L'OUEST DU SÉNÉGAL

Foundiougne est une commune de 7 500 habitants, située dans l'ouest du Sénégal, à 125 km de la capitale Dakar, à la confluence des fleuves Sine et Saloum.

La commune dispose d'un port qui sert le désenclavement et le développement économique et social de la ville et de son arrière-pays. Les activités principales sont basées sur l'agriculture et la pêche.



## DÉFINIR LES PRIORITÉS

Courant mai, le maire de Salles, Bruno Bureau, se rendra à Foundiougne pour y rencontrer les nouveaux élus sénégalais, issus des élections de janvier 2022, afin de définir les priorités et préparer la première intervention des jeunes Sallois.

**\* Fabienne Pasquale, adjointe, déléguée aux associations, au sport, à la culture et au jumelage, Jean-Louis Martegoute, conseiller municipal délégué aux déplacements, au développement durable et aux affaires internationales et Bernard Plet, conseiller municipal délégué à la voirie.**

## VIVRE ENSEMBLE EN PAIX

Le dimanche 15 mai, de 10h à 17h, dans la salle des fêtes du bourg, la commune consacre une journée au « Vivre ensemble » et propose la reconstitution d'un village africain avec objets et décorations.

Plusieurs stands seront tenus par des associations à caractère humanitaire (Wend Lamita, Mamou Solidarité Partage, les Salles Raid Girls, la Liane...).

Ce sera l'occasion aussi pour les Sallois de découvrir les activités du comité de jumelage et la coopération avec la commune sénégalaise de Foundiougne mais également de découvrir le film « Nous tous » de Pierre Pirard, suivi d'un débat, au cinéma Le 7<sup>ème</sup> Art.



## SALLES, VILLE EUROPÉENNE, OFFICIALISE SON JUMELAGE AVEC BERA

Dans le même esprit de partage, de fraternité et d'ouverture à l'international, la commune de Salles a formalisé un jumelage avec Bera, commune du Pays basque espagnol, juste de l'autre côté de la frontière.

Après la visite des Sallois en Espagne l'été dernier, une délégation espagnole est venue à Salles en octobre 2021. Les élus, les membres du comité de jumelage, l'Harmonie, les responsables de l'école de musique, des enseignants des écoles primaires et du collège étaient présents. Des contacts ont été pris, des premières pistes évoquées. Les échanges scolaires avec l'Espagne devraient se faire désormais avec Bera. Et dans la continuité du premier jumelage de Salles avec la commune auvergnate de Romagnat, des randonnées à vélo entre les deux communes sont envisagées.

Fabienne Pasquale, adjointe déléguée au jumelage, se réjouit de ces nouvelles perspectives avec une commune qui offre de belles possibilités d'échanges grâce à des structures éducatives, associatives, culturelles et sportives similaires. Notre volonté dit-elle, « c'est de favoriser les échanges à tous les âges de la vie, pour tout le monde, c'est de permettre à chacun d'aller à la rencontre des autres, y compris à l'étranger ».

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

Promouvoir un développement solidaire, lutter contre les inégalités, contribuer au rapprochement des peuples : sur ces bases, la coopération décentralisée permet de financer des projets encadrés par des conventions. En France, ces missions sont dévolues aux Régions, Départements et Communes.

L'action de la commune de Salles, dans la continuité de ce qui avait été entrepris par la commune de Martignas-sur-Jalle depuis 2004, s'inscrit dans l'accord de coopération signé par la région Nouvelle-Aquitaine avec l'entente interdépartementale qui regroupe les départements de Bamby, Diourbel, Mbacké, Gossas, Fatick et Foundiougne.

La commune affectera à cette coopération une somme de 1 euro par habitant et par an, soit un peu plus de 7 000 euros (0,07% du budget de fonctionnement).

# VIS MA VIE D'AIDE À DOMICILE

Nous avons décidé de suivre **Espérance RODRIGUEZ**, auxiliaire de vie au sein du CCAS de Salles pendant une matinée afin de mieux connaître ses missions et son quotidien.

Elle exerce depuis plus de 21 ans. Titulaire d'un bac pro couture, elle était précédemment responsable d'un magasin de prêt à porter en emploi saisonnier. En parallèle, elle découvre par hasard le métier d'Aide-Ménagère après une courte immersion au sein du service. Elle décide alors de terminer sa saison pour rejoindre définitivement le CCAS en octobre 2001.

Ce tournant professionnel s'explique par la richesse des rencontres qu'Espérance a pu vivre. «Ce qui m'a donné envie de rejoindre le service c'est le contact avec les gens, surtout se sentir utile. Certains de mes bénéficiaires disent de moi que je suis leur rayon de soleil. C'est une phrase qu'on aimerait tous entendre en nous levant le matin».

20 ans après sa titularisation et l'obtention de sa VAE<sup>[1]</sup> en tant qu'auxiliaire de vie, Espérance a vu son métier évoluer. «Quand je suis arrivée on nettoyait les planchers à la paille de fer, maintenant nous avons des missions mieux ciblées, on se sent plus utile». Contre toute attente, le regard que porte Espérance sur son métier montre qu'il se concentre désormais sur les actes essentiels de la vie quotidienne.

**9h :** Espérance se dirige chez Mme Lancrenon. A 88 ans, son état de santé nécessite 3 passages par jour pour l'aider à prendre ses repas mais surtout apporter un peu de vie à son domicile. Pendant qu'Espérance prépare son petit déjeuner, nous croisons la fille de Mme Lancrenon, Dorotheé :

## Est-ce que la présence d'Espérance auprès de votre maman vous rassure ?

*J'étais seule à m'occuper de ma maman, j'étais totalement épuisée. L'arrivée d'Espérance dans nos vies a été une vraie bouffée d'oxygène. J'ai pu reprendre mon travail et m'autoriser à m'absenter plusieurs jours. Je suis en totale confiance avec elle mais aussi avec les autres filles du service. Elles font tout pour que ma maman soit bien.*

**9h30 :** Le temps file et Espérance se rend maintenant chez Mme Berron. Nous nous rendons rapidement compte qu'un lien particulier unit ces deux femmes. Comme tous les jours, Espérance s'attèle à la cuisine. Pendant qu'elle prépare le repas du midi, nous en profitons pour échanger avec Mme Berron.

## Depuis combien de temps Espérance intervient à votre domicile ?

*Ça fait 21 ans qu'Espérance vient chez moi. Elle me connaît par cœur, elle*



*connait mes goûts, mes besoins et sait les anticiper à ma place. C'est comme une petite fille pour moi.*

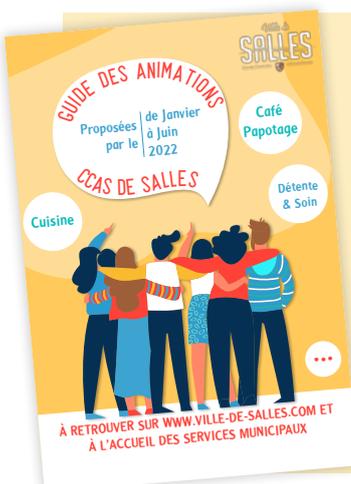
**10h30 :** La matinée n'est pas encore finie. Espérance continue sa tournée et part en direction de Mme Dufaure. Depuis son accident, elle ne conduit plus et compte une fois par semaine sur Espérance pour se rendre aux courses.

## En quoi la présence d'Espérance est-elle importante pour vous ?

*Espérance est pour moi un réel soutien. Je peux compter sur elle pour tout. Elle est toujours là pour me rendre service. Elle m'aide surtout pour les courses mais s'il lui reste du temps, elle est toujours prête à m'aider.*

**12h30 :** Nous quittons Espérance ici, elle continuera sa tournée chez d'autres bénéficiaires l'après-midi. ▀

[1] Validation des Acquis de l'Expérience



## DES ANIMATIONS POUR TOUS

Le CCAS de Salles vous propose de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous !

Au programme : Cuisine, santé, bien-être, atelier fait maison etc.

Inscriptions obligatoires au  
05 56 88 30 10  
ccas@ville-de-salles.com

Guide à télécharger sur le site de la commune  
[www.ville-de-salles.com/solidarite/ccas](http://www.ville-de-salles.com/solidarite/ccas)

## LE CCAS RECRUTE

Si vous souhaitez vous rendre utile au quotidien, que vous soyez expérimenté(e) ou non, n'hésitez pas à rejoindre le service d'Aide à Domicile du CCAS de Salles en adressant votre CV et lettre de motivation.

ccas@ville-de-salles.com  
ou 05 56 88 30 10



## RÉFECTION DE LA ROUTE DE LA MÔLE

Inscrits au programme d'entretien voirie du budget 2021, les travaux de réfection de la route de la Môle ont été réalisés en décembre dernier et finalisés tout début 2022 par l'entreprise CMR EXEDRA. Après un rabotage ponctuel de la chaussée et une imprégnation gravillonnée, la couche de roulement a été renouvelée par la mise en œuvre d'un enrobé à chaud de type BBSG 0/10. Dans le même temps, les bouches à clé du réseau d'eau potable ont été remises à la côte par la société AGUR afin de faciliter leur manœuvre. ▮

**Montant des travaux : 89 884,83 € TTC**

## LA ROUTE DE SILLAC, UNE VOIE DOUCE EN PARTAGE ET UNE HALTE DE DÉTENTE

Sport, détente, nature, tourisme, loisir, vont caractériser la liaison douce de la route de Sillac depuis les routes du Mayne et de Bilos jusqu'aux confins de notre commune à Sillac, dans la limite Girondine et au-delà vers le département des Landes. Cette voie rejoint Sanguinet et les tronçons littoraux cyclables de la Région qui font partie de la « Vélodyssée ».

Ce maillage régional cyclable donnera à notre voie douce partagée, une couleur touristique et une saveur nature ou sportive.

La route de Sillac nécessitera pour l'occasion une réfection partielle de la chaussée aux endroits les plus indispensables. Une signalisation en voie partagée et à vitesse limitée pour les automobilistes, en fonction des tronçons, viendra réglementer l'utilisation de cette route communale pour la sécurité des cyclistes et d'éventuels marcheurs vers les voies Jacquaires.

Pour agrémenter la traversée entre Sanguinet et Salles, un point d'étape autour du plan d'eau communal de Sillac sera aménagé avec des bancs pour le repos et des tables pour le pique-nique. Le mobilier et le ponton de pêche seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, en lien avec la Fédération Départementale de pêche. ▮

## Un audit voirie

### POUR UN ENTRETIEN OPTIMISÉ À COÛT MAÎTRISÉ

**Avec une note globale de 9,08 sur 10, l'audit voirie réalisé par la société GEOPTIS, filiale de la poste, révèle que les 72 kilomètres de voie communale plutôt en bon état. Le fruit d'une politique continue d'entretien du réseau routier communal que les conclusions de l'audit vont permettre d'optimiser.**

#### POURQUOI UN AUDIT ?

L'entretien et la préservation du patrimoine routier nécessitent une gestion optimisée sur le moyen et le long terme, objectivée par une analyse à grande échelle de l'état réel des réseaux routiers et de l'impact prévisible des travaux. Aussi, il est apparu indispensable de réaliser un audit de voirie afin d'obtenir un recensement complet et une qualification des dégradations de la voirie communale de Salles (mais également de l'état des trottoirs et de la signalisation verticale et horizontale) et ainsi bénéficier d'un outil d'aide à la décision permettant la constitution d'un plan pluriannuel d'entretien optimisé.

#### COMMENT A-T-IL ÉTÉ RÉALISÉ ?

- Captation vidéo de la voirie par le facteur lors de sa tournée via une caméra positionnée sur le toit de son véhicule ;
- Analyse des vidéos et qualification des dégradations selon les techniques et méthodes des laboratoires des ponts et chaussées (arrachement, fissure, ornière, affaissement, ...) ;
- Notation du réseau (surface, structure et état général) ;
- Recommandation des travaux à réaliser et estimation de leur coût ;
- Restitution des données via un portail en ligne, permettant de réaliser des cartographies dynamiques.



#### LES RESULTATS

- 69,437 km de voies communales expertisées dont 89% en bon état
- 9,668 km de trottoirs qualifiés dont 5,206 km en bon état

#### ET MAINTENANT ?

Les membres des commissions Travaux forêt et Urbanisme sécurité ont pris connaissance des résultats de l'audit le 8 mars dernier dans le cadre d'une commission mixte. Ils seront à nouveau réunis prochainement pour travailler, en concertation avec les services compétents et en cohérence avec les enjeux d'accessibilité, de mobilité douce et de sécurisation routière, à la priorisation des travaux d'entretien de la voirie de Salles dont l'enveloppe budgétaire 2022 est fixée à 300 000 €. Les travaux préconisés par cet audit seront intégrés au marché à bon de commande voirie aujourd'hui en cours de renouvellement. ▮

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin prochains.

**Chaque électeur français inscrit sur les listes électorales de la commune peut voter. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 4 mai via Internet ou jusqu'au 6 mai 2022 si vous vous inscrivez en Mairie ou par courrier.**

Ces élections servent à élire les députés qui siègeront au sein de l'Assemblée nationale. Ils sont, avec les sénateurs, chargés de voter la loi, de contrôler l'action du gouvernement et d'évaluer les politiques publiques menées. La durée de leur mandat est de 5 ans.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.**

Ainsi vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera par ailleurs valable.

## COMMENT DONNER PROCURATION ?

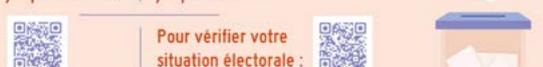
- En faisant une demande en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr). Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.
- En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous devez vous munir d'un titre d'identité. ▮

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, LES 12 ET 19 JUIN 2022** SALLES

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

En ligne, jusqu'au 04 mai	En mairie, jusqu'au 06 mai
------------------------------	-------------------------------

Pour vérifier votre situation électorale :



## LE PROJET « COMITÉ DE LECTURE » EN PARTENARIAT AVEC 19 CLASSES DE GS, CP ET CE1 DE SALLES

**Ce projet consiste en la découverte par les enfants de GS, CP et CE1 de 4 albums choisis par l'équipe de la médiathèque pour leur intérêt artistique (album pop-up, album sans texte, album avec volet et album sur Louis Armstrong).**

Les classes participantes au projet sont :

- École de Lavignolle
- École maternelle rive droite
- École élémentaire bourg
- École du Lanot



De septembre à décembre 2021, à tour de rôle, les élèves ont amené les livres à la maison afin de les lire en famille. Enfants et parents étaient invités à donner leur avis par écrit. Ces avis ont donné lieu à des affiches exposées à la médiathèque.

Une première visite des classes à la médiathèque en janvier et février 2022 a été l'occasion pour les élèves de participer à trois ateliers :

- Découverte de la trompette grâce à l'intervention de Mme Régine Blanc (lectrice et musicienne de l'école de musique de Salles) : présentation de l'instrument, de ses caractéristiques, extrait de morceaux de Louis Armstrong & diffusion de vidéos de concerts de Louis Armstrong.
- Découverte des affiches réalisées par les autres élèves.
- Présentation d'albums en lien avec ceux sélectionnés.

Au cours du mois d'avril, les élèves participeront à :

- la création de trois jeux en lien avec les livres de la sélection avec la collaboration d'Emmanuelle Hernandez de la médiathèque ;
- la création de trois objets plastiques avec l'intervention de Stivell Perot, artiste plasticienne du Val de l'Eyre ;
- une activité chant en lien avec les livres de la sélection avec la participation de Mme Lagrange.

Une restitution aura lieu en juin. ▮

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022-2023

**Les inscriptions scolaires pour l'année 2022-2023 sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> mars. Elles concernent les enfants nés en 2019 ou qui n'étaient pas scolarisés sur Salles les années précédentes**

Pour une première inscription scolaire sur la commune, il vous faut :

- Retirer un dossier d'inscription scolaire auprès du Service Enfance Jeunesse (SEJ) ou le télécharger directement depuis le site internet de la commune ;
- Retourner le dossier complété, et accompagné des pièces justificatives obligatoires au SEJ ;
- Après l'accord de la commune, vous pourrez contacter votre école de rattachement pour procéder à l'inscription définitive de votre enfant. ►

## LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Le LAEP est un lieu d'écoute, d'échanges et d'attention mutuelle, ouvert à tous, gratuit et sans inscription.

Il est destiné aux enfants, accompagnés de leurs parents, de membres de leur famille ou d'adultes référents.

Il est ouvert tous les mardis de 9h à 12h (hors vacances de Noël et mois d'août), dans les locaux du Relais Petite Enfance au 35, rue Va-au-Champ.

Un lieu où les enfants peuvent :

- Rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes ;
- Découvrir des jeux adaptés à leur âge ;
- Développer leur intérêt et leur éveil.

Un lieu où les parents peuvent :

- Passer un moment d'échange, de détente et de partage avec leur(s) enfant(s).

Un espace de soutien à la parentalité est également présent, animé par Katia et Corinne.



## DE NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS pour les activités des vacances

### Inscriptions à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les vacances scolaires

L'inscription de votre enfant est désormais possible uniquement pendant une période d'ouverture donnée, d'une durée de 4 semaines. Celle-ci débute dès la fin de la période précédente de vacances scolaires. Si la demande d'inscription intervient après cette période d'ouverture, votre enfant sera inscrit sur liste d'attente.

#### POUR LES VACANCES D'ÉTÉ :

Inscriptions ouvertes du lundi 2 mai au vendredi 27 mai 2022 pour l'ALSH du mois de juillet et du 30 mai au 24 juin pour l'ALSH du mois d'août.  
Inscription possible uniquement via le Portail Familles



### Inscriptions aux Vacances Sportives (VS)

Encadré par des éducateurs sportifs municipaux diplômés, le dispositif Vacances Sportives offre aux enfants la possibilité de découvrir et d'approfondir la pratique des sports collectifs et de coopérations, des activités de pleine nature en petits groupes ainsi que des activités gymniques et athlétiques.

Le dispositif accueille 24 enfants par semaine, âgés de 8 à 13 ans.

La sélection des participants se fait désormais sur le respect de critères établis.

Seront prioritaires,

- les enfants qui n'auront pas déjà participé aux Vacances Sportives sur la ou les périodes précédentes ;
- les enfants âgés de 13 ans qui n'auront plus accès au dispositif après leur date d'anniversaire.

### Période de pré-inscriptions pour les vacances d'été (juillet)

Pré-inscriptions ouvertes du 30 mai au 10 juin 2022 pour les VS du 11 au 29 juillet.

La commission d'attribution des places se réunira entre le 13 et le 17 juin 2022.

Inscription possible uniquement via le Portail Familles

Informations et conditions sur le site internet de la commune ►

## NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

## GRAZIELLA CLICHEROUX

Corinne Laurent, conseillère municipale déléguée de la liste "Salles pour tous" a remis sa démission récemment. C'est donc au Conseil Municipal du lundi 14 février 2022 que Graziella Clicheroux a pris ses nouvelles fonctions de conseillère municipale. Elle est également membre de plusieurs commissions municipales.



Graziella Clicheroux

## NOUVELLE AGENT AU SERVICE ACCUEIL DE LA POPULATION

## ORNELLA MARTY

Ornella Marty a pris ses fonctions au sein du service accueil à la population de la commune de Salles début mars 2022.

Après avoir débuté sa carrière en tant que chargée de gestion Ressources humaines dans des cabinets parisiens, elle était depuis 2016 agent Etat Civil référente cimetière à la ville d'Andrésy, avec pour missions : gestion de projet des 3 cimetières ; développement durable, fléchage, plan de reprise et conservation des monuments historiques.

Aujourd'hui elle souhaite, dans le cadre de son nouveau poste, donner la possibilité aux usagers de faire certaines démarches en ligne via le portail du service public et développer la gestion administrative du cimetière (cartographie, reprise, numérotation ...).



Ornella Marty

## NOUVEL AGENT DE LA POLICE MUNICIPALE

## SÉBASTIEN FOLLOPPE

Originaire du Havre, Sébastien a commencé sa carrière dans la police municipale de Dieppe et ce pendant 13 ans. Il a ensuite évolué à Le Treport puis à Vallauris, avant d'arriver à Salles en 2011, où il a exercé pendant 8 ans. Après avoir passé 3 ans à la police municipale à Sanguinet, il est revenu au sein de la commune de Salles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Il souhaite aujourd'hui poursuivre la formation professionnelle des 2 nouveaux agents de la police municipale commencée par le Chef de service, Jean-Michel Cappello. Il est aussi intéressé par le souhait de M. le Maire de faire évoluer la police municipale, ses effectifs, ses missions, ses locaux, ses équipements...



Sébastien Follope



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

*" Le recensement de la population s'est déroulé du 20 janvier au 19 février dernier.*

*Les chiffres officiels seront communiqués dans quelques mois par l'INSEE mais nous pouvons d'ores et déjà affirmer que la population salloise a franchi le seuil des 8 000 habitants.*

*L'équipe municipale remercie les 16 agents recenseurs déployés sur le territoire pour remplir cette mission confiée par l'INSEE, les agents municipaux du service à la population ainsi que les policiers municipaux venus en renfort.*

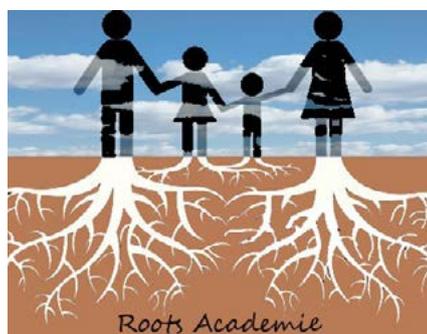
*Malgré la pugnacité et le sérieux des agents recenseurs, 127 logements n'ont pas pu être recensés en raison du refus catégorique de leurs occupants. C'est la première fois que cette situation se produit alors que le recensement est une obligation légale et que les questions posées ne servent qu'à établir le nombre d'habitants réels de la commune et à fournir une analyse sociologique.*

*C'est particulièrement dommageable pour la collectivité qui ne dispose pas à l'issue de l'enquête du nombre précis de sa population légale, base de calcul des dotations de l'État. La commune ne peut donc pas prétendre à la totalité des dotations auxquelles elle a droit et qui servent notamment à financer tous les services à la population, y compris à ceux qui ont refusé de se soumettre à ce recensement. "*

*Bruno Bureau,*

**Maire de Salles**

# NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS



## ROOTS ACADÉMIE

### Langues et sciences sociales

Nous préférons nous concentrer sur la conversation en anglais et en allemand plutôt que sur la grammaire car nous voulons développer des compétences verbales qui nous permettent d'échanger des idées avec les autres. Nous proposons également des cours particuliers en sciences sociales et culturelles car notre passion est l'histoire de la conscience. Chez vous ou en forêt, c'est vous qui décidez du lieu du cours. Oui, les diplômes universitaires et l'expérience globale informent notre approche scolaire. Nous sommes également disponibles pour des ateliers d'anglais dans n'importe quel sujet, y compris les événements sportifs.

06 10 09 48 66

rootsacademie@gmail.com

<https://www.facebook.com/rootsacademie>

## MP

### Entretien et fleurissement des sépultures

MP est une société localisée à Salles, sa fondatrice, Mégane, intervenant dans tout le département de la Gironde et des Landes, vous propose le nettoyage et l'entretien de vos caveaux familiaux, vos cavurnes sur la base de plusieurs forfaits visibles sur son site internet, de fleurir et d'entretenir les plantes ou fleurs..., de vous amener sur le lieu de recueillement si vous ne disposez pas de moyens de locomotion.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

3 Chemin de Sempey 33770 SALLES

07 52 98 07 03

megane.pepe@hotmail.com

mp-entretien-des-sepultures.hubside.fr



## L DESIGN

### Graphiste Multimédia

Passionnée par la création et attirée par la communication visuelle j'ai entrepris une reconversion en tant que Chef de projet web et multimédia en 2015 après un début de carrière dans le commerce. Habituee à différents univers, curieuse et impliquée, spécialisée dans la création d'identité visuelle, je vous propose mon expérience et mon univers graphique pour votre communication. Mon objectif est de dynamiser l'économie locale !

Vous êtes auto-entrepreneur, une entreprise, une association ou un particulier. Vous recherchez à mettre en avant votre marque, un état d'esprit ou un service. Vous avez besoin d'un logo, une plaquette, une brochure, une affiche, de carte de visite, des visuels pour vos réseaux sociaux...

Je vous conseille et vous accompagne dans vos projets professionnels ou personnels, 100% sur mesure.

Léa Templé

07 67 55 91 74

contact@leatemple.fr

facebook / Instagram : @ldesign33

www.leatemple.fr



## ARC'ELEC

### Electricité Générale

Réalisation d'installations électriques neuves, extension ou rénovation, dépannage. Les prestations couvrent également l'installation de systèmes de courants faibles (Système de Sécurité Incendie, Système Intrusion, réseaux, systèmes de sonorisation, etc.) pour des établissements recevant du public, entreprises ou particuliers. Déplacements possibles sur l'ensemble du département de la Gironde, Landes et départements limitrophes.

M.Villeneuve

07 87 13 29 21

arcelec-gironde@outlook.fr

## CLASS'C

### Secrétariat à la carte

Class'C c'est un besoin administratif ponctuel (gestion administrative, facturation, relance impayés, préparation pour la comptable...)

Céline Baudet

Class'C

Assistante administrative indépendante

06 76 03 63 17

classc33770@gmail.com

## COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRENEURS, PROFESSIONNELS LIBÉRAUX, ...

Vous souhaitez apparaître dans le prochain guide pratique 2022 ?

Envoyez vos coordonnées (adresse, téléphone, mail) au Service communication au mail suivant : [communication@ville-de-salles.com](mailto:communication@ville-de-salles.com) avant le 15 mai 2022.

# ÉTAT CIVIL



## DÉCÈS

Ginette JOB	05/04/2022
Michel LEMISTRE	02/04/2022
Jacqueline DUPORT veuve GELARD	05/04/2022
Yann ESTRISPEAU	21/03/2022
Manuel HORTA RIBEIRO CALHEGAS	10/03/2022
Marie LABORDE	24/02/2022
Louise BROUSTERA	16/02/2022
Suzanne CABÉ	15/02/2022
Dominique GERMAIN	08/02/2022
Christiane DUFIL	06/02/2022
Philippe LALANNE	01/02/2022
Amancio BARREIRO PEREIRA	18/01/2022
Yves BON	15/01/2022
Daniel TOURNIER	11/01/2022
Thérèse BOULIOL	07/01/2022
Charles DUPORGE	06/01/2022
Robert LUBART	05/01/2022
Hervé BAZIN	03/01/2022
Antoine GOMEZ	02/01/2022
Jean-Claude LACHOT	02/01/2022
Jean-Claude MERLET	26/12/2021
Anne ARMAND	24/11/2021
Armando DA SILVA DANTAS	24/11/2021
Claude CROSNIER	30/10/2021
Alain DUFAURE	29/09/2021
Bruno MARLY	11/09/2021
Marie CARRASSE	07/09/2021
Marie-José DOURTHE	21/07/2021
Ilse WOLF ép. BLUTEAU	09/07/2021



## NAISSANCES

Nolhan CHONÉ	07/04/2022
Valentin NAVARRO	07/04/2022
Maël ROUX	07/04/2022
Elynn DIOT	25/03/2022
Brune LOPES	18/03/2022
Mia CAZEAUX	28/02/2022
Léo RIBELLES	27/02/2022
Chloé SUAREZ FERNANDEZ	25/02/2022
Louana SAYOUS	30/01/2022
Alma TORRES	27/01/2022
Jeanne SADY	26/01/2022
Alice DELASALLE	19/01/2022
Alba DESFRENES	16/01/2022
Hugo FRITSCH	16/01/2022
Naëlle CARRETTE	03/12/2021
Malo VOLFF	24/11/2021
James MOULENES	21/11/2021
Eden JOUCLA	09/11/2021
Mathys CHATEAU	05/11/2021
Kelsie ARÈNE	29/10/2021
Mysie ARÈNE	29/10/2021
Emma PAUCHARD	27/10/2021
Cassie ACHARD	27/10/2021
Valentin MARTINEZ CAINERO	23/10/2021
Katalaya ARNAIZ	22/10/2021



## MARIAGES

Alexandre MONVOI et Marina ROBIN	02/04/2022
Nicolas CHAMPAIN et Florence MASSERON	13/11/2021
Frédéric LE ROUX et Elodie RAFFIN	06/11/2021

## PACS

Baptiste VION et Jordane POUMEYRAU	29/03/2022
Corentin HERRY et Amélie CHAZAL	21/01/2022
Ghislain LETELLIER et Delphine AUDET	24/11/2021
Abdel MORENO et Amélie PEIFFER	08/11/2021



## GROUPE MAJORITAIRE « UNIS POUR SALLES »

Chers Salloises, chers Sallois,  
Terrain de rugby acheté ! Passerelle dont les travaux devaient débiter ! Projet de restructuration d'école finalisé ! Voilà l'histoire que racontait l'équipe sortante.

**Du rêve à la réalité.** Terrain jamais acheté, projet de passerelle non entamé, étude d'opportunité pour l'école reçue entre les deux tours de l'élection alors que les travaux devaient démarrer !

**Des promesses devenues une marque de fabrique.** Ne sachant quoi critiquer, l'opposition crée la suspicion et flirte allègrement avec les « fake news » sur ses réseaux sociaux poursuivant son chemin du côté obscur.

L'ex financier autoproclamé retrouve la mémoire d'une législation malgré le soutien aux errements de son équipe. La Chambre régionale des comptes en témoigne. Un soutien qui nous aura coûté très cher.

**Seuls comptent les dossiers en cours :**

- Achat du château cher au cœur des Sallois. Des travaux importants seront effectifs cette année et les premières manifestations se dérouleront cet été dans ses jardins nettoyés par nos services ;
- Premiers travaux issus du schéma directeur des pistes cyclables ;
- Études préliminaires à l'encorbellement

du pont pour une voie verte en site propre ;

- Appel à manifestation d'intérêt pour restructurer le gymnase ;
- Doublement de l'enveloppe financière pour la voirie ;
- Curage des fossés poursuivi après six années d'inaction ;

**Avancer plutôt que promettre et ne rien faire.** C'est plus gratifiant qu'une opposition systématique digne d'adolescents en quête de reconnaissance.

Nous poursuivrons la réalisation de nos engagements en restant unis et solidaires.

## GROUPE MINORITAIRE « SALLES POUR TOUS »

Chers Salloises, chers Sallois,  
Dans cette période trouble nous voulions vous remercier pour l'élan de solidarité que vous avez démontré au profit de la cause Ukrainiennes. Merci pour cette indéfectible générosité.

Cette pandémie qui dure depuis plus de deux ans devient endémique et fait partie de notre quotidien. Nous pensons à tous ceux qui ont été éprouvés et ceux qui nous ont quittés.

Deux faits marquants depuis le début de l'année, le premier : l'achat du Château de Salles pour lequel nous nous sommes abstenus de voter, pas pour la raison du prix d'achat qui, de notre point de vue,

reste raisonnable mais par rapport à son état de ruine et sur l'absence d'évaluation du montant des travaux qui seront à effectuer, 4 ou 10 Millions ce n'est pas la même dette à financer, les experts penchent pour 10 Millions. De plus, la destination de ce bien n'est pas encore définie.

Nous regrettons que la seule certitude soit que ce sont bien les Sallois qui finiront par le financer par le biais de l'impôt.

Le deuxième fait est l'envolée de la masse salariale pour la deuxième année consécutive de plus de 400 000 euros. C'est un vrai point d'inquiétude.

A quelques jours de l'élection présidentielle, nous ne pouvons que vous encourager à honorer votre droit de citoyen, alors votez !

Pour conclure, nous souhaitons une bonne fin d'année scolaire à nos jeunes Sallois, à tous de bien profiter de cette belle période du printemps et tous nos vœux de réaliser une belle fin de saison sportive au CA Sallois et à l'USS.

**Perrine Heurtaut, Graziella Clicheroux,  
Vincent Téhoueyres, Tristan Pauc,  
Patrice Joubert**

## GROUPE MINORITAIRE « SALLES NATURELLEMENT »

Chères Salloises et Chers Sallois,  
Salles bénéficie d'une situation géographique privilégiée, à mi-chemin entre Bordeaux et le bassin d'Arcachon, au cœur du Val de l'Eyre, notre commune possède les atouts pour retrouver le dynamisme perdu.

Créer des emplois, améliorer le cadre de vie, dynamiser le tissu économique, faciliter la mise en place de nouvelles infrastructures bénéfiques aux habitants toute l'année. Nous croyons à la liberté d'entreprendre.

Notre commune est de plus en plus attractive pour toutes les catégories socio-professionnelles, mais aussi pour les seniors en quête de calme, de

sérénité au cœur de la nature qu'offre Salles. Nous voulons pour Salles les services et la quiétude que ces habitants sont en droit d'attendre.

Nous savons que l'éducation conditionne l'avenir de nos territoires, et contribue à former des citoyens éclairés.

Nombre de ces valeurs éducatives et citoyennes sont inculquées par les différentes associations de notre commune prenant en charge nos enfants. Utilisons ces valeurs comme un vecteur d'accompagnement, de développement éducatif et de cohésion sociale sur le territoire de Salles et du Val de l'Eyre.

La vision que nous voulons pour Salles

est audacieuse.

Depuis le début, nous sommes convaincus que les clivages peuvent être dépassés et que toutes les bonnes volontés peuvent se rassembler, pour se mettre ensemble au service du territoire. Audace et Sincérité, nous sommes prêts ! Rejoignez le mouvement, abonnez-vous à notre lettre d'information mensuelle sur notre site : [www.noussommesprets.fr](http://www.noussommesprets.fr) et suivez-nous sur [www.facebook.com/GroupeoppositionSallesNaturellement](http://www.facebook.com/GroupeoppositionSallesNaturellement)

**Jean-Matthieu LECOCQ,  
Salles Naturellement**

# AGENDA

DU 19 AVRIL AU 29 JUIN 2022



## AVRIL

**DU MARDI 19 AU SAMEDI 23**

**Quinzaine du numérique :  
la réalité virtuelle**  
MÉDIATHÈQUE

**VENDREDI 22**

**Loto**  
Ecole du Caplanne  
SALLES DES FÊTES DU BOURG

**DIMANCHE 24 JOURNÉE**

**Vide Grenier**  
Ecole du Caplanne  
PLACE CHAMP DE FOIRE

**DIMANCHE 24 8H-19H**

**Élections présidentielles  
- 2nd tour**  
ECOLE PRG + SALLE DES FÊTES  
DE LAVIGNOLLE

**SAMEDI 30 9H30-12H**

**Rassemblement mensuel**  
CAFES  
PLACE DU CHAMP DE FOIRE

## MAI

**DIMANCHE 1 JOURNÉE**

**Vide grenier**  
APE l'eyre d'apprendre  
CHAMP DE FOIRE

**DIMANCHE 1 15H**

**Loto**  
Amicale du Caplanne  
SALLE DES FÊTES DU CAPLANNE

**MARDI 3 15H30-19H**

**Don du sang**  
SALLE DES FÊTES DU BOURG

**MARDI 10 14H**

**Belote**  
Loisirs & Joie  
SALLE PICOUTIN

**DU MARDI 10 AU SAMEDI 14**

**Exposition :  
"Vivre ensemble"**  
MÉDIATHÈQUE

**DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15**

**Fête foraine**  
PLACE DU CHAMP DE FOIRE

**DIMANCHE 15 MAI 10H**

**Stade de danse**  
Cap Danse  
SALLE DE DANSE LANQUETTE

**MERCREDI 18 9H30-13H**

**Bus de l'artisanat**  
CMA 33  
PLACE DU CHAMP DE FOIRE

**SAMEDI 21**

**Compétition**  
Rolleyre  
SKATER CROSS

**SAMEDI 21 - DIMANCHE 22**

**Exposition Philatélique**  
Club Philatélique sallois  
SALLE DES FÊTES DU BOURG

**DIMANCHE 22 JOURNÉE**

**Vide Grenier**  
APE Les enfants d'abord  
PLACE CHAMP DE FOIRE

**JEUDI 26 JOURNÉE**

**Grand Prix Michel Cornille**  
Cyclo Club  
ROUTE DU MARTINET

**VENDREDI 27-DIMANCHE 29**

**Tournoi du Val de l'Eyre**  
USS RUGBY  
STADE R. BRUN

**SAMEDI 28 9H30-12H**

**Rassemblement mensuel**  
CAFES  
PLACE DU CHAMP DE FOIRE

## JUIN

**VENDREDI 3 - DIMANCHE 5**

**Festival Popul'Eyre**  
Du Bruit En Coulisses  
PARC DU CHÂTEAU, SALLE DES FÊTES  
DU BOURG ET PLACE DU CHAMP DE  
FOIRE

**VENDREDI 3 19H00**

**Repas de quartier**  
Les enfants de Lavignolle  
SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

**DIMANCHE 5 08H00 - 20H00**

**Tournoi Inter-  
quartier (football)**  
CA Sallois  
STADE JEAN RODRIGUEZ

**MARDI 7 14H00**

**Belote**  
Loisirs & Joie  
PICOUTIN

**DIMANCHE 12 8H-19H**

**Élections législatives - 1<sup>er</sup> tour**  
ECOLE PRG + SDF LAVIGNOLLE

**DIMANCHE 12**

**Vide grenier**  
Amicale des sapeurs-  
pompiers  
DERRIÈRE LA CASERNE

**MERCREDI 15 9H30-13H**

**Bus de l'artisanat**  
CMA 33  
PLACE DU CHAMP DE FOIRE

**SAMEDI 18 DIMANCHE 19**

**Gala de fin année**  
Sporting Club  
GYMNASSE ALIÉNOR

**SAMEDI 18 JUIN 7H-17H**

**Randonnée « La Salloise »**  
Raid du Champion  
STADE JEAN-PIERRE RODRIGUEZ

**DIMANCHE 19 8H-19H**

**Élections législatives - 2<sup>nd</sup> tour**  
ECOLE PRG + SALLE DES  
FÊTES DE LAVIGNOLLE

**VENDREDI 24**

**Soirée jeux (dans le  
cadre de la St Pierre)**  
MÉDIATHÈQUE

Vous souhaitez être informés de toutes les actualités de la commune : inscrivez-vous à la newsletter par mail à [communication@ville-de-salles.com](mailto:communication@ville-de-salles.com) Retrouvez également toutes les informations sur la page Facebook « Ville de Salles » et sur le site internet [www.ville-de-salles.com](http://www.ville-de-salles.com)

Flash  
infos

L'ensemble des manifestations municipales pour la saison estivale sont à retrouver dans le Flash Infos présent dans ce magazine.

# Flash Infos #2

## LES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

### MAI

**DIMANCHE 8 MAI / 11H**

#### CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

La cérémonie sera complétée d'une exposition de véhicules militaires anciens installée place du Champ de Foire et une reconstitution de camp militaire prendra place dans la salle des fêtes du bourg.

**+ D'INFOS**

📍 Monument aux morts



**DIMANCHE 15 MAI / DE 9H À 18H**

#### FOIRE DE MAI & JOURNÉE DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX

Cette année, la foire de mai et sa vente de plantes s'installera sur la place du Champ de Foire, de 9h à 18h. Des animations sur la préservation de la nature, des stands de vente de végétaux,... seront présents tout au long de la journée. De quoi effectuer vos achats pour les beaux jours !

Cette journée sera également celle du vivre ensemble en paix. À cette occasion, la coopération décentralisée entre notre commune et la ville de Foundiougne au Sénégal sera mise à l'honneur : reconstitution d'un village africain, exposition... vous pourrez également échanger avec des

**SAMEDI 21 MAI / À PARTIR DE 7H30**

#### FÊTE DE LA NATURE :

##### ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

Cette journée sera l'occasion de fêter la nature et de venir échanger vos graines à la médiathèque.

**Au programme :**

- Exposition, jeux et livres
- Ateliers
- Apéro graines suivi d'un atelier origami et d'un atelier semis
- Lectures autour du thème des cabanes dans la nature
- Balade contée « des belles et des bêtes »

#### NETTOYONS NOTRE NATURE

Dès 7h30, les Sallois iront nettoyer les bords de route de la commune, avec les associations de chasse de Salles et de Belin-Béliet.

Inscriptions jusqu'au 12 mai via le formulaire présent sur le site internet de la commune.

### JUIN

**MARDI 21 JUIN / À PARTIR DE 18H30**

#### FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour fêter l'arrivée de l'été, venez à la rencontre d'artistes amateurs tout au long de la soirée. Préparez votre voix pour le karaoké géant et participez au flash mob organisée par les jeunes du Labo ! La soirée débutera au son des instruments de l'Harmonie junior de Salles.

**+ D'INFOS**

📍 Centre bourg



**DU 24 AU 26 JUIN**

#### FÊTES DE LA ST PIERRE

Les traditionnelles fêtes de la St Pierre reviennent en 2022. De nombreuses activités y seront organisées par les associations et services municipaux avec notamment la bataille des quartiers ! Un pôle restauration rassiera les plus gourmands et diverses animations musicales égayeront ce week-end festif.

**+ D'INFOS**

📍 Place du Champ de Foire



associations humanitaires, tout cela, dans la salle des fêtes du bourg, de 10h à 17h.

**+ D'INFOS**

📍 Place du Champ de Foire et Salle des fêtes du bourg

# JUILLET

**8 JUILLET / À PARTIR DE 20H30**

## ÉVÈNEMENT JEUNESSE

Le Labo (Espace Jeunes) de la commune, propose une soirée à destination des 11-25 ans !

Au programme : concert live style urbain et soirée DJ

Restauration possible sur place

**+ D'INFOS**

📍 **Plaine à l'arrière des courts de tennis**

**JEUDI 14 JUILLET**

## CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Nous vous attendons dans le parc du château pour célébrer la fête nationale et partager le verre de l'amitié.

## PIC-NIC

Venez profiter du parc du château, dès 12h.

## CONCERT DES ESCAPADES MUSICALES



Pour la 13<sup>ème</sup> édition des Escapades Musicales, nous accueillerons le Duo Bouclier. Le violon et l'accordéon résonneront dans la cour du château de Salles, à partir de 20h.

**+ D'INFOS**

🔗 [lesescapadesmusicales.com/billetterie](https://lesescapadesmusicales.com/billetterie)

**VENDREDI 29 JUILLET / DÈS 18H30**



## MARCHÉ NOCTURNE DES ARTISANS CRÉATEURS

Nouveauté 2022 : le marché se tiendra un vendredi soir ! Venez à la rencontre des artisans créateurs dès 18h30, le tout accompagné d'animations musicales et d'un pôle restauration !

**+ D'INFOS**

📍 **Centre bourg**

**19 JUILLET, 2 ET 13 AOÛT  
À PARTIR DE 19H**

## ESTIVALES GOURMANDES

Partageons un moment de convivialité autour d'un bon repas préparé et proposé par des commerçants, producteurs et restaurateurs locaux, installés sur la place du champ de foire, dès 19h :

- **Mardi 19 juillet ;**
- **Mardi 02 août ;**
- **Samedi 13 août : soirée spéciale foodtrucks pour cette troisième et dernière soirée des Estivales Gourmandes !**



**30 ET 31 JUILLET**

## FESTIVAL LE POUGNIQ

Festival de musique et d'art de rue à la programmation riche et éclectique. Diversifié, tant dans sa proposition musicale que dans son offre de spectacle de rue, Le Pogniq souhaite faire découvrir des artistes en tout genre au plus grand nombre.

**+ D'INFOS**

📍 **La Ferme de Pogniquet**

# SEPTEMBRE

**SAMEDI 10 SEPTEMBRE / 10H-17H**



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Dans notre commune, il existe près d'une centaine d'associations proposant un large éventail d'activités. Ainsi, le Forum des associations offre la possibilité de les découvrir et de les tester avant de faire son choix et de s'inscrire. Organisé par la municipalité, le forum vous proposera : stands associatifs, démonstrations, restauration sur place...

📍 **Place du Champ de Foire**

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

SERVICE COMMUNICATION & FESTIVITÉS  
[COMMUNICATION@VILLE-DE-SALLES.COM](mailto:COMMUNICATION@VILLE-DE-SALLES.COM)  
06 13 23 25 93

*Programmation et animations susceptibles d'être modifiées.*

